



Credit consommation pour pro

Par **liloulie**, le **02/07/2020** à **15:52**

bonjour,

Soucieux de lancer ma société et apres un refus conseiller pro, mon conseiller perso m'a proposé un financement pret treso pour achat fond de commerce. Mieux, il m'a conseillé un pret en joint avec mon ex compagne de l'époque (taux d'endettement a nous deux : 25%). N'y connaissant pas grand chose, et espérant voir aboutir mon projet, nous avons signé.

Il a également financé un second pret pour mon commerce a titre personnel, toujours, et ce, en lui ayant toujours dit l'objet de ma demande : revenu mensuel disponible pour moi seul : 100e.

Aujourd'hui, je suis en liquidation, le pacs est dissout , le pret est remboursé à titre perso, et non pro du coup.

Je souhaite ouvrir une réclamation pour denoncer le défaut de conseil et le manque d'information dont j'ai été victime. Qu'en pensez vous ?